

Réf.: ST.21-0319

Luxembourg, le 22 mars 2021

A l'attention des agents déclarants

***Concerne: Collecte de données granulaires sur le crédit et le risque de crédit
(AnaCredit) – mise à jour des instructions, schémas SDMX et règles de
validation***

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous informer que la Banque centrale du Luxembourg (BCL) vient de mettre à jour la partie AnaCredit de son site internet.

Les instructions de reporting, la liste des agents déclarants, les règles de validation (v1.5.2), les schémas SDMX (v1.0.5) et les spécificités techniques ont été actualisés. La méthodologie du comparatif entre AnaCredit et les autres rapports statistiques a également été publiée.

La version 1.0.5 des schémas SDMX sera d'application et obligatoire à partir de la date de référence du 30 juin 2021. Dès lors, à partir du 1^{er} juillet 2021, toutes les soumissions et resoumissions devront être rapportées selon la version 1.0.5. Les resoumissions devront toujours être transmises selon la dernière version des schémas SDMX en vigueur, et non pas la version des schémas SDMX qui étaient valides à la date de référence de la resoumission. Nous vous invitons donc à renvoyer vos éventuelles resoumissions dès que possible afin d'éviter de devoir appliquer les modifications introduites par les schémas 1.0.5 à vos anciennes données.

L'applicabilité des règles de validation v1.5.2 est reprise par règle de validation dans le fichier lui-même.

Les instructions de reporting vous détaillent plus spécifiquement que l'ensemble des feedbacks relatifs au reporting AnaCredit seront dorénavant uniquement envoyés via les canaux de transmission, conformément à la Circulaire BCL 2021/243, et aucun feedback ne sera communiqué par email. Cela sera d'application à partir du 1^{er} avril 2021. Nous vous invitons à mettre à jour vos canaux de transmission afin de pouvoir recevoir ces feedbacks.

Pour tous renseignements complémentaires sur la collecte AnaCredit, nous vous prions de vous adresser directement à la section Banques (email: reporting.anacredit@bcl.lu).

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG

Germain Stammet

Chef de la section Banques

Roland Nockels

Chef du département Statistiques